

31 DECEMBRE 1975.-

75 105601

VALENCIENNES .-(59)

Heure : vers 20 H.

8888888888888888

TEMOIN : Melle MUSIN, domiciliée dans le centre ville.

LES FAITS : Melle MUSIN vit seule et chaque jour en cette période hivernale, monte une bouillotte dans son lit. Ce soir là elle fit comme elle en avait l'habitude, puis machinalement regarde le ciel par la fenêtre de sa chambre à l'étage. Elle le fait souvent c'est une habitude. Mais là, elle voit une chose anormale, et, instinctivement recule tout en regardant. Ce qui l'a surprise et étonnée c'est dans le ciel, un bojet énorme, de la taille approximative d'une 2 CV; il venait de la gauche au Sud. Est; cela avait une forme ovale, lumineuse, blanche, de la couleur de la lumière émise par un tube au néon. Cela ne brillait pas, c'était comme tout éclairé de l'intérieur. Cette chose volante s'est déplacée jusqu'à se trouver devant sa fenêtre, au SUD, et elle a bifurqué.... C'est à ce moment que de nouveau Melle MUSIN fut surprise deux antennes bleues sont sorties de l'objet, par devant, c'est-à-dire dans le sens de la marche. Il lui a semblé que ces antennes avaient été propulsées, mues de l'intérieur, comme par des ressorts (paroles du témoin). A ce moment elle se posa des questions simples et rationnelles " Il doit y avoir quelqu'un dedans ?"

La chose passa donc devant elle à vitesse moyenne, puis commença à virer pour partir à l'Ouest. De nouveau, elle fut surprise, car elle pût alors voir que deux feux clignotants étaient allumés derrière : un orange et un rouge. Ils restèrent toujours visibles, même quand

elle eût l'impression que l'objet faisait marche arrière pendant un moment avant de repartir vers l'OUEST.....

Durant toute l'observation, l'objet inconnu, totalement silencieux, effectua des manoeuvres dans le ciel, se disloqua, eût des pulsations lumineuses et tout cela en suivant dans son " vol " le cours de l'Escaut.....

Le témoin semble de bonne foi. Elle n'a pas de télévision, ne lit pas les journaux, ni de livre de science fiction. Elle jouit de toutes ses facultés.

Le soir même elle alerta le Commissariat de Police le plus proche, qui refusa d'envoyer quelqu'un et selon ses dires l'éconduisit de manière cavalière. Par contre une contre enquête officielle de Gendarmerie aurait été prévue.

ENQUETE DE M. CLIPET.